

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 05121 Numéro SIREN : 837 477 132 Nom ou dénomination : A.R. DEUWEL

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2019 sous le numéro de dépôt 149117



1924533501



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : A.R. DEUWEL

Numéro RCS : 837 477 132

Numéro Gestion : 2018B05121

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 19BIS AV RENE COTY
75014 PARIS

Numéro du Dépôt : 2019R149117 (2019 245335)

Date du Dépôt : 24/12/2019

- Type d'acte : Décision(s) de l'actionnaire unique

Date de l'acte : 05/11/2019

Décision 1 : Dissolution

Décision 2 : Nomination de liquidateur

fait à Paris, le 24 décembre 2019

1835121

DI 05/11/19 FC, OJ

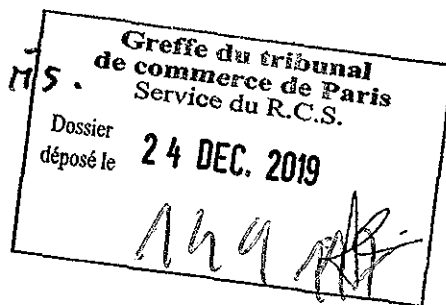
A.R. DEUWEL S.A.S.U

Au capital de 1000,00 EUROS

Siège social : 19B AVENUE RENE COTY, 75014 Paris.

Numéro SIREN : 837 477 132

RCS : Paris



PROCÈS VERBAL DE DÉCISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

L'an deux mille dix-neuf, le 5 novembre à 9:00 heures.

L'associé unique de la société par actions simplifiée A.R. DEUWEL susnommée au capital de 1000,00 EUROS a pris la décision suivante, sur la convocation de la présidence.

L'associé unique exerce lui-même les fonctions de président. Par conséquent, il rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Dissolution

Première résolution

L'associé unique décide de la dissolution anticipée de la société A.R. DEUWEL et sa liquidation amiable conformément aux dispositions des articles L. 237-1 à 237-13 du Code de commerce.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Durant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention ainsi que le nom du liquidateur devront figurés sur tous les documents et actes destinés au tiers.

Le siège social de la liquidation est fixé au 259 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution

L'associé unique nomme en qualité de liquidateur M. ROUX-DEUWEL Armand Yves Jean-Pierre, demeurant au 259 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

L'associé unique met ainsi fin aux fonctions du gérant à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée.

M. ROUX-DEUWEL Armand déclare accepter ses fonctions de liquidateur et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Troisième résolution

L'associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de commerce.

Il est autorisé à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Cette résolution est adoptée.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. ROUX-DEUWEL Armand pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10:00, après signature du présent procès-verbal.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant.

Le gérant



Armand Roux-Deuwel

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-SULPICE
Le 13/11/2019 - Dossier 2019 00048541, référence 7524P61 2019 A 17359
Enregistrement : 0 € - Penalties : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
L'Agence administrative des finances publiques

